



MISEREY-SALINES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-212503817-20250128-8-2025-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2025

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 8/2025

Arrêté de délégation de fonctions A une Conseillère municipale déléguée à la gestion des jardins familiaux

Le Maire de la commune de Miserey-Salines,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2122-19 et L2122-23,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale il est nécessaire de prévoir une délégation de fonctions à Mme Florence LEUPARD, conseillère municipale de la commune de MISEREY-SALINES,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} février 2025, Mme Florence LEUPARD, conseillère municipale de la commune de MISEREY-SALINES, assure en nos lieu et place les fonctions de conseillère municipale déléguée à la gestion des jardins familiaux.

Ses missions sont les suivantes :

- gestion administrative et fonctionnelle des jardins familiaux
- interlocutrice communale des locataires des jardins familiaux

Article 2 : Monsieur le Maire de MISEREY-SALINES est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée, publié et affiché en Mairie, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Doubs
- Monsieur le Trésorier du SGC du Grand Besançon

Fait à Miserey-Salines, le 28 janvier 2025
Marcel FELT, Maire.

